


AstravOvin

Réduire le travail d'astreinte en élevages ovins viande et lait

DES ENQUÊTES, DES ESSAIS, DE NOUVELLES RÉFÉRENCES RÉSUMÉ DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LES CONTRAINTES



Le panel des solutions mises en œuvre en élevage est large



Jean-Pierre ARCOUTEL
Président de la section ovins viande
du GIE Élevage Occitanie

ÉDITO

Comment transformer l'astreinte en tâche routinière

L'objectif du projet Astrav'Ovin : transformer la tâche dite d'astreinte en acte du quotidien intégré et optimisé dans sa journée de travail.

Pour certains, l'astreinte est vécue de façon douloureuse et contraignante et dans d'autres exploitations des solutions, une organisation ont permis d'identifier des modalités de travail pour faciliter ce passage obligé.

Astrav'Ovin a permis de repérer ces solutions, de les expertiser et de voir si elles étaient transposables dans d'autres exploitations.

19 partenaires (chambres d'agriculture, sites expérimentaux, coopératives et organismes techniques et de développement) des régions Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Bourgogne Franche-Comté se sont impliqués dans le programme au travers de 4 actions :

- Repérer les solutions en élevage
- Expertiser les solutions en centre d'expérimentation
- Tester le caractère transposable de ces solutions dans des élevages
- Communiquer le plus largement les connaissances acquises.

Ce recueil rassemble toutes les connaissances acquises, qui parfois ne sont que des trucs et astuces mis au point directement par des éleveurs dans leur exploitation. L'expertise a alors permis de les caractériser.

Et dans un troisième temps les techniciens sont partis dans des élevages volontaires pour tester ces solutions, adaptées à leurs attentes et à leur exploitation.

En élevage, on a trop souvent l'habitude de parler de la productivité de nos animaux en oubliant parfois la productivité du travail.

Le mot « astreinte » devrait disparaître du fonctionnement d'un élevage !!!

Astrav'Ovin



Sandrine RIVIÈRE
Présidente de la coopérative GEOC,
partenaire du projet Astrav'Ovin

J'ai souhaité engager la coopérative dans le projet Astrav'Ovin car ce programme permet d'apporter une réelle dynamique sur le terrain. En effet, tester des pratiques chez les éleveurs pour diminuer le travail d'astreinte offre une nouvelle porte d'entrée dans les élevages pour nos techniciens : la préoccupation du bien-être de l'éleveur est importante et va de pair avec celui des animaux. Au travers de l'expérimentation, un échange positif se construit entre la coopérative et l'exploitation avec une vision plus large, et apporte des solutions nouvelles dans l'organisation globale de l'élevage. Avec le programme Astrav'Ovin, technicien et éleveur se sentent bien et tout fonctionne !

Des repères de temps de travail en élevages ovins du Massif central

De nouveaux repères de temps de travail accompagnés des avis des éleveurs sont désormais disponibles.

Le travail d'astreinte correspond aux tâches réalisées par les éleveurs tous les jours ou tous les deux jours et qu'ils ne peuvent pas différer. Il concerne essentiellement l'alimentation, le paillage, les soins aux animaux, la surveillance, les soins à la mise bas mais aussi le gardiennage quand il est régulier. Ci-dessous, des repères de temps de travaux sont déclinés dans trois systèmes contrastés de différents territoires.

1. Système ovin lait avec début de traite en hiver (Lozère)

Ces exploitations sont situées en zone de Causses et reposent sur une structure familiale (GAEC parents-enfants). Les exploitations peuvent livrer en AOP Roquefort ou non. La traite débute mi-décembre pour se poursuivre jusqu'à l'été.

MOYENS DE PRODUCTION :

3 UMO, 90 ha de SAU, 65 ha de SFP, 25 ha de céréales, 60 ha de parcours, 450 brebis Lacaune à la traite, 120 000 L livrés.

FONCTIONNEMENT TYPE DU SYSTÈME DE PRODUCTION :

Le système est basé sur une alimentation de très bonne qualité (ensilage ou foin séché en grange) distribuée en ration mélangée. Les 3 à 4 premiers mois de lactation, les brebis sont en bâtiment. À partir des mois de mars - avril, elles pâturent les prairies et les parcours qui entourent la bergerie.

LES ÉLEVEURS PARTAGENT LEUR FAÇON DE FAIRE ET LEUR MODE D'ORGANISATION :

- Une seule distribution par jour grâce à la mélangeuse,
- Un parcellaire favorable au pâturage : les surfaces pâturables sont proches de la bergerie. Lors du pâturage de cultures fourragères, des clôtures électriques sont mises en place. Les surfaces de fauches sont facilement accessibles grâce à des chemins bien entretenus,
- Possibilité de mono-traite pour les éleveurs en dehors de l'AOP Roquefort.



RÉFÉRENCES POUR CE SYSTÈME

- Par an : 3 510 h
- Par jour : 9 h 35
- Par brebis : 6 h/an
- Par UGB : 40 h/an
- Par 1 000 litres : 29,3 h
- En moyenne sur la période de mise bas : 20 h/j pendant un mois et demi
- La traite représente 45 % du temps de travail d'astreinte total

Paroles d'éleveurs

« Dans mon métier tout me plaît, toucher à tout ce n'est pas rengaine à part la routine de la traite. »



2. Système ovin viande pastoral sédentaire à dominante parc (Hérault)

Ce système très pâturant, en quasi plein air intégral, est basé sur un agnelage de courte durée au printemps. Les brebis sont conduites en parcs sur le site de l'exploitation et gardées quelques demi-journées à quelques semaines par an, quand il manque d'herbe dans les parcs. Les surfaces de l'exploitation sont composées à 95 % de surfaces pastorales.

MOYENS DE PRODUCTION :

1 UMO avec appoint de main-d'œuvre ponctuel, 220 à 340 ha de parcours et 10 à 20 ha de SFP, 230 brebis, 280 agneaux sevrés par an, 240 agneaux vendus légers en coopérative.

FONCTIONNEMENT TYPE DU SYSTÈME DE PRODUCTION :

La cohérence de ce système repose sur la maximisation de la part d'herbe pâturée dans la ration. Il peut être autonome en fourrage lorsque le pâturage est fortement valorisé et qu'il y a suffisamment de prairies pour constituer des stocks, sinon les éleveurs achètent le fourrage.

Les brebis sont luttées en septembre/octobre et mettent bas en février/mars. Les agneaux sont conduits en bergerie et vendus légers au sevrage en avril/mai. La simplification du système avec une seule période mise bas et la forte composante pastorale du système d'alimentation contraint le niveau de production de ce type d'élevage.

LES ÉLEVEURS PARTAGENT LEUR FAÇON DE FAIRE ET LEUR MODE D'ORGANISATION :

- 85 % des mises bas ont lieu en trois semaines,
- Le chien de conduite est un allié indispensable,
- Un bâtiment conçu avec un couloir d'alimentation non mécanisable est aménagé car la période d'utilisation est courte (environ deux mois au début de l'allaitement).

RÉFÉRENCES POUR CE SYSTÈME

- Par an : 2 100 h
- Par jour : 6 h
- Par brebis : 9 h/an
- Par UGB : 61 h/an
- Par agneau sevré : 7 h 30/an
- En moyenne en période d'agnelage : 11 h 30/j sur 1 mois

Paroles d'éleveurs

« Il y aura toujours un moment de l'année où il manque un peu d'herbe et où il faudra garder. Moi ça me fait plaisir et elles, elles sont contentes. »

3. Système bovin viande – ovin viande avec deux périodes d'agnelage (Limousin)

Dans ces systèmes mixtes, le troupeau de brebis est majoritaire avec une production d'agneaux de bergerie vendus principalement à Pâques et des agneaux à l'herbe vendus sur le 2^e semestre. Le troupeau bovin produit des broutards.

MOYENS DE PRODUCTION :

2 UMO, 140 ha de SAU, 50 vaches allaitantes, 30 broutards produits, 350 brebis, 385 agneaux sevrés par an, 285 agneaux vendus finis en coopérative.

FONCTIONNEMENT TYPE DU SYSTÈME DE PRODUCTION :

Ce système mixte repose sur la complémentarité des deux espèces pour valoriser l'herbe pâturée. Avec un effectif de brebis supérieur à 300 brebis, les agnelages sont repartis sur 2 périodes pour une meilleure répartition du travail, une utilisation plus rationnelle des bâtiments et un apport régulier d'agneaux à la filière. Les agneaux nés en hiver sont élevés en bergerie ; ceux nés au printemps, élevés à l'herbe. Les brebis et agnelles qui mettent bas en mars pâturent en hiver sur les parcelles des bovins. Le troupeau bovin est hiverné du 15 novembre à début avril. Les vêlages ont lieu de décembre à mars. Les veaux au pâturage sont complétés et vendus au sevrage (9 à 10 mois).

LES ÉLEVEURS PARTAGENT LEUR FAÇON DE FAIRE ET LEUR MODE D'ORGANISATION :

- Un travail en association : les élevages mixtes ovin bovin sont exigeants en main-d'œuvre et ce statut d'exploitation limite l'astreinte,
- Des périodes de mises bas concentrées : un seul cycle de lutte pour les ovins (21 jours),
- Pour l'atelier bovin, les vêlages sont groupés sur la période hivernale,
- Une politique de réforme réfléchie en fonction de la facilité de conduite des animaux,
- Des clôtures et de l'eau dans les parcelles.

RÉFÉRENCES POUR CE SYSTÈME

- Par an : 2 300 h
- Par jour : 6 h 30
- Par UGB : 18 h/an
- En moyenne en période de mise bas : 12 h 30/j (1 mois en décembre et 1 mois en mars)

Paroles d'éleveurs

« Pour le lot de printemps, j'ai 260 brebis à agnelier, c'est intense sur 15 jours. C'est de l'observation, je sépare les simples et les doubles. Les simples vont directement dehors dans des parcelles autour de la bergerie. »

Des éleveurs changent de pratique pour gagner du temps

Pour limiter l'astreinte, ces éleveurs ont adopté des pratiques peu communes au sein de leur territoire.

EN OVINS VIANDE

AU GAEC DES MONTAGNES (23) : DU PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE

Le parcellaire, découpé en paddocks de 2 ha clôturés au fil électrique puis avec de l'ursus, est équipé de lignes d'eau pour alimenter toutes les parcelles. Chaque jour, le travail consiste à redécouper des parcelles avec de la clôture mobile pour adapter le chargement au nombre de brebis et à la pousse de l'herbe. Sur les 12 lots au pâturage, 1 à 3 sont déplacés chaque jour. L'objectif des éleveurs est de limiter la distribution d'aliments. Il faut donc de l'herbe de qualité et en quantité suffisante. Des surfaces importantes de prairies ont été réimplantées avec un mélange de plantain, chicorée, trèfle, luzerne ou avec des mélanges prairiaux multi-espèces. Pour élargir l'offre pâturable en été, des semis de sorgho sont également réalisés. Tous les travaux du sol sont délégués à une entreprise de travaux agricoles.

Deux heures de travail d'astreinte par jour au printemps

Les éleveurs travaillent avec de grands lots de brebis. Le temps pour faire la tournée et déplacer les animaux est ainsi réduit. Après le sevrage des agneaux, toutes les brebis sont regroupées en un seul lot.

AU GAEC DES GALLINIÈRES (34) : UNE CONDUITE EN GRANDS PARCS MOBILES

L'éleveur utilise des filets mobiles électrifiés pour redécouper son territoire pastoral en unités de gestion de taille variable (5 à 55 ha). En moyenne, 30 à 40 filets sont nécessaires pour un parc de 10 à 15 ha. L'objectif est de concevoir un ensemble d'unités cohérentes, valorisables en pâturage tournant avec un rythme de rotation assez régulier : entre une semaine et 15 jours par parc, possiblement plus en hiver. Les filets sont facilement manipulables mais l'acquisition d'un savoir-faire spécifique pour la pose, la dépose facilite et accélère le travail, fiabilise les clôtures et évite d'abîmer le matériel. Pour autant, l'implantation ou le déplacement de grands parcs mobiles restent des opérations physiques vu le linéaire à couvrir.

2 à 3 heures de surveillance par jour

Le travail d'astreinte a fortement diminué par rapport à une conduite en gardiennage qui demande généralement 7 à 9 h par jour. Le temps de surveillance de l'état des clôtures est plus important que pour des clôtures fixes de type « grillage ».

À L'EARL ELLIOT (87) : UN PÂTURAGE SIMULTANÉ OVIN ET BOVIN EN PLEIN AIR INTÉGRAL

Ce mode d'élevage repose sur l'adéquation entre les besoins du troupeau et la pousse de l'herbe. Si le travail d'astreinte est réduit, cette conduite impose un grand savoir-faire pour trouver l'équilibre entre disponibilité, qualité de l'herbe et besoins des animaux. Les éleveurs ont choisi des brebis rustiques avec des agneaux faciles à finir à l'herbe. Dans cet élevage, l'agnelage débute en janvier avec un pic en mars et se termine en juin. Ensuite, les lots de brebis et d'agneaux sont recomposés très régulièrement pour toujours offrir la meilleure herbe au lot aux plus forts besoins. Quatorze vaches allaitantes pâturent en simultané avec les brebis pour améliorer la qualité des repousses d'herbe.

Un travail lissé sur l'année

Le travail d'astreinte relève essentiellement de la surveillance car il n'y a ni distribution d'alimentation ni paillage et peu de stock à réaliser. Il n'y a pas de gros pic de travail.





EN OVINS LAIT

CHEZ PIERRE ALARY (12): DU SÉCHAGE EN GRANGE

L'exploitation, initialement avec une alimentation à base d'ensilages d'herbe et de maïs, est passée au séchage en grange. Pour l'éleveur, la principale contrainte de l'ancien mode de récolte résidait dans la difficulté de recruter du personnel pour les chantiers d'ensilage. De plus, les dates imposées pour ensiler ne laissent pas de marge de manœuvre. Les stocks devaient être consommés dans la campagne. Par ailleurs, la laiterie incite les éleveurs aux récoltes sous forme de foin, notamment pour limiter les problèmes de qualité et sanitaires. En effet, la pénalité pour les fourrages humides est de 6,10 € pour 1 000 litres. Le coût total de l'investissement (bâtiment + matériel) s'élève à 310 000 € (2020).

Moins de stress sur la qualité du lait

Ce changement de mode de récolte et de distribution donne satisfaction à l'éleveur. Le travail du séchage en grange correspond davantage à son rythme de travail. Il décide des jours de fauche en fonction de la météo. Une adaptation du matériel et de l'organisation du travail a toutefois été nécessaire. Même si le temps de distribution est inchangé, la distributrice est plus simple à utiliser qu'une desileuse. Le travail est ainsi plus facile à déléguer. Enfin, si la charge alimentaire a augmenté de 7 € par brebis, la marge sur coût alimentaire a été majorée de 58 € par brebis, conséquence d'une augmentation de la production laitière.

Distribuer le concentré une fois par jour

Ne pas fractionner le concentré en deux apports quotidiens reste une technique controversée, notamment avec des quantités de concentré élevées.

Lorsque la quantité d'aliment concentré distribuée dépasse 600 g par brebis, il est usuellement conseillé de fractionner son apport, matin et soir. Toutefois, de nombreux éleveurs distribuent des quantités supérieures en une seule fois, hors périodes de transition alimentaire. Afin de diminuer le temps de travail, deux essais¹ ont comparé deux lots de brebis en lactation alimentées avec un foin de graminées offert à volonté. Les quantités de concentré, supérieures à 1 kg de mélange fermier en début de lactation, étaient distribuées soit en une fois soit en deux fois par jour.

L'analyse des pH ruminiaux de toutes les brebis avant le repas et 4 heures après ne montre aucune différence selon la fréquence d'apport du concentré (graphe). Par ailleurs, aucune brebis n'a montré de signe d'acidose : les valeurs sont toutes nettement supérieures à 5,5, chiffre considéré comme le seuil d'acidose. De plus, les croissances des agneaux n'ont pas été modifiées par le rythme de distribution du concentré. L'évolution de l'état corporel des brebis et les autres mesures liées au bien-être animal (boiteries, état de la mamelle...) n'ont pas montré de différence non plus. Le gain de temps quotidien permis par une seule distribution de concentré par jour a été évalué à une dizaine de minutes par jour pour 25 brebis par rapport au fractionnement du concentré en deux apports. Enfin, les brebis alimentées seulement le matin (ou le soir) ne bêlent plus une fois le concentré distribué, ce qui diminue le niveau sonore dans la bergerie : 53 décibels contre 75 lorsqu'une partie de l'aliment concentré est distribuée le soir (le seuil de danger pour l'oreille étant de 80 décibels).

TÉMOIGNAGE

Philippe SUDRE
Gaec Sudre d'Ussel à Lachamp-Ribennes (48)
810 brebis Lacaune
325 900 l de lait
12 vaches allaitantes Aubrac
2,5 Unités de Main-d'œuvre



1H10 PAR JOUR NOURRIR 800 BREBIS EN PÉRIODE DE TRAITE

Les brebis sont alimentées une seule fois par jour depuis des années. Cela nous prend 30 mn le matin avec l'automotrice qui passe dans la bergerie aménagée avec un couloir de 4 m de large. Le couloir est balayé et le paillage est réalisé chaque matin en 30 minutes. La ration est repoussée le soir en 10 minutes. Sur la journée, nous passons 1h10 par jour pour nettoyer, pailler et nourrir 800 brebis en période de traite. Avec cette organisation, 1 personne seule peut soigner et traire en 2h30 le matin et 1h40 le soir. Nos brebis produisent autant que lorsqu'elles étaient soignées deux fois par jour et la qualité du lait n'est pas dégradée.

POINT DE VIGILANCE

Dans ces essais, les brebis disposaient de fourrage à volonté. Cela signifie que l'auge contenait toujours au moins 15 % de ce qu'elles consomment par jour.

TÉMOIGNAGE

Walter HÉBERT
la Croix sur Gartempe (87)
700 brebis croisées Suffolk et F1 (OIF x Rv)
1 unité de main-d'œuvre

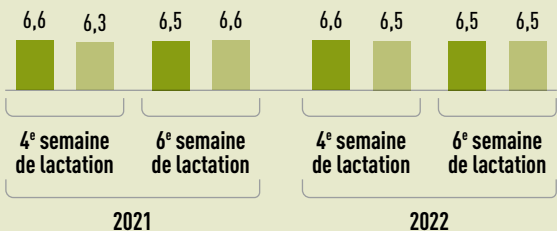


JE DISTRIBUE TOUT LE CONCENTRÉ LE MATIN

A l'exception des brebis triples en fin de gestation, je distribue toute la ration de concentré à mes brebis le matin. Le soir, je repousse juste le foin ou l'enrubannage. En fait, j'ai toujours fait comme ça et n'ai jamais eu de problème d'acidose. Le concentré est composé de triticale ou d'orge et d'un complémentaire azoté. Les brebis avec un agneau en reçoivent 600 g, les doubles sont à 900 g et les triples à 1,35 kg par jour. Lorsqu'elles n'en ont pas dehors parce qu'il y a de l'herbe, je fais une transition à la rentrée en bergerie en commençant par 300 g.

LES PH RUMINAUX NE SONT PAS MODIFIÉS LORSQUE LE CONCENTRÉ EST DISTRIBUÉ EN UNE SEULE FOIS

PH ruminal :



■ 1 repas de concentré par jour

■ 2 repas de concentré par jour

¹ Essai réalisé au CIIRPO en 2021 et 2022, sur le site expérimental du Mourier (87), avec des brebis croisées F1 : OIF X Rv.

Ne plus distribuer de concentré le dimanche

La répartition des quantités de concentré sur 6 jours au lieu de 7 afin de ne pas en distribuer le dimanche a été testée dans un essai. Les résultats restent à confirmer.

Cette pratique qui consiste à rapprocher le fourrage le dimanche est peu commune avec une ration sèche. Elle l'est davantage avec une ration humide distribuée à la mélangeuse. Les résultats d'un essai¹ montrent qu'elle n'induit pas de différence en termes de performances et de problème sanitaire. Les brebis, de race Romane, étaient en lactation. Au cours des six premières semaines de suivi, 1,3 kg de concentré était distribué quotidiennement en un repas par jour. La quantité était majorée pour les brebis ne recevant pas de concentré le dimanche et atteignait 1,5 kg, toujours en un apport quotidien. Aucun incident sanitaire lié au mode de distribution de la ration n'a été déploré. L'état corporel des brebis des deux lots comparés a suivi la même évolution. De plus, les croissances des agneaux n'ont pas été pénalisées (graphe). Jusqu'au sevrage, ils ont respectivement consommé 30 kg d'aliment concentré par agneau pour le lot conduit traditionnellement contre 32 kg pour ceux dont les mères n'ont pas reçu la ration en concentré le dimanche. Un seul essai ayant été réalisé, il convient toutefois de rester prudent quant à ses conclusions.

TÉMOIGNAGE

Mickaël FLOQUET
Pôle régional ovin de Charolles (71)

UNE SOLUTION POUR DES ANIMAUX À BESOINS FAIBLES ET MODÉRÉS

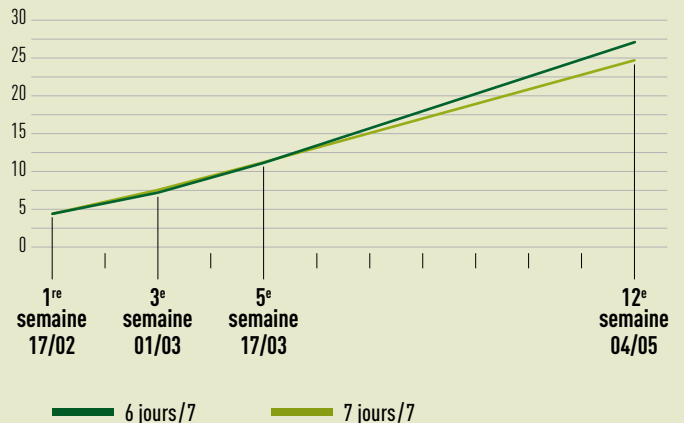
Je suis agréablement surpris par les résultats de l'essai que nous avons conduit sans distribution de concentré aux brebis le dimanche. Le fait de ne pas avoir à préparer les seaux est un gain de temps, sans doute plus que de les distribuer. Le dimanche, nous repoussons juste le foin. Cela n'a pas eu d'impact sur les performances des animaux. Les résultats demandent toutefois à être vérifiés. Cette pratique peut être une solution pour des brebis à besoins faibles ou modérés, sans prise de risque.



DANS CES ESSAIS, LE FOURRAGE ÉTAIT À VOLONTÉ ET REPOUSSÉ LE DIMANCHE

LA CROISSANCE DES AGNEAUX N'EST PAS INFLUENCÉE PAR LE RYTHME DE DISTRIBUTION DU CONCENTRÉ DE LEURS MÈRES

Poids des agneaux en kg



Source : CIIRPO/GIE Élevage Occitanie/SIDAM/pôle régional ovin de Charolles 2022

² Essai réalisé au pôle régional ovin de Charolles (71) en 2022 avec des brebis de race Romane.

Des durées de lutte de moins de deux cycles en automne

La durée des luttes structure le travail tout au long de l'année. Et plus elle est courte, plus le temps passé à l'alimentation et aux interventions sur les animaux est réduit.

Au fil des décennies et de l'augmentation de la taille des troupeaux, la durée des luttes se réduit. Aujourd'hui, deux cycles (soit 34 jours) en automne et trois cycles au printemps sont communs. Après une synchronisation des chaleurs, une repasse sur le cycle suivant reste pratiqué.

Des luttes courtes pour des lots homogènes

La réduction de la durée des luttes a pour principal objectif de raccourcir celle des agnelages. De plus, les brebis sont au même stade physiologique et les interventions sanitaires plus faciles à programmer (antiparasitaires, vaccins...). Les rations sont alors parfaitement adaptées aux besoins des animaux et des économies d'aliments concentrés sont alors possibles. Enfin, avec des lots d'agneaux homogènes, la conduite sanitaire est plus facile à ajuster et le nombre d'abattages est réduit.

POUR RÉDUIRE LA DURÉE DE LUTTES, IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ :

- De caler la lutte sur la période où le maximum de brebis met bas (voir le carnet d'agnelage),
- De réduire au maximum d'un cycle par an (17 jours).

Des luttes naturelles d'automne de moins de 30 jours

Dans le cadre de cette étude¹, 8 éleveurs, un lycée agricole et un site expérimental ont testé des luttes de moins de deux cycles. Les 1 809 brebis et agnelles ont été mises à la reproduction en octobre ou novembre pour une durée oscillant entre 13 à 30 jours selon les lots. Un constat de gestation a été réalisé dans tous les cas 45 jours après le retrait des béliers. En moyenne, le taux de fertilité s'établit à 86 % pour les brebis adultes.

Etat corporel en début de lutte : un rôle déterminant

La principale condition de réussite réside dans l'état corporel des brebis à la mise à la reproduction. Avec une note d'état au minimum de 3 (sur une échelle de 0 à 5, de très maigre à très grasse), le taux de fertilité atteint 90 % dans notre étude contre 84 % pour des brebis plus maigres. Dans ce dernier cas, une prise de poids au cours de la lutte majore le nombre de brebis qui met bas mais sans atteindre 90 % dans le cas de lutte d'une durée inférieure à 20 jours. En effet, on ne peut pas espérer plus d'un demi-point d'augmentation contrairement aux luttes de deux cycles. Le rôle du nombre de béliers n'a pas pu être mis en évidence dans cette étude, plusieurs critères se croisant. Le ratio d'un mâle reproducteur pour 50 brebis reste de mise, sachant qu'un surplus de béliers ne nuit pas. Une préparation des béliers en amont de la lutte reste indispensable.

TÉMOIGNAGE

Christophe CROUTEIX
EARL Crouteix à Issoudun Létrieix (23)
250 brebis Romanov et F1 Romanov
25 vaches

MOINS DE TEMPS PASSÉ À L'AGNELAGE

Nous sommes passés de deux mois de lutte à moins d'un mois surtout pour réduire la durée des agnelages. Nous avons des brebis avec une forte prolificité et, en période de mise bas, nous passons beaucoup de temps à la bergerie à surveiller et à faire téter les agneaux. Nous avons 3 périodes d'agnelage dans l'année en cela ne nous gêne pas d'avoir un peu moins de fertilité sur la lutte d'automne. Après le constat de gestation, les vides passent dans le lot d'après. Et il y a un peu plus de place dans la bergerie pour faire les agnelages.



¹ Étude réalisée avec 1 809 brebis et 12 élevages avec les races ou croisements suivants : Mouton Vendéen, Causses du Lot, Mouton Charollais, Lacaune Viande OVI-TEST, Romane, croisées races bouchères.

DURÉES DE LUTTE ET TAUX DE FERTILITÉ SUR CONSTAT DE GESTATION DES 12 ÉLEVAGES

ÉLEVAGE N°	1 (87)	2 (87)	3 (46)	4 (46)	5 (12)	6 (12)	7 (23)	8 (23)	EPLEFPA de Bressuire (79)	CIIRPO Le Mourier 2020 (87)	CIIRPO Le Mourier 2021 (87)	CIIRPO Le Mourier 2022 (87)
Suivi	SICAREV Coop		GEOC		APROVIA		CELMAR		CIIRPO			
Durée de la lutte	13 j	30 j	29 j	21 j	20 j	26 j	26 j	20 j	21 j	20 j	21 j	17j
Nombre de brebis et d'agnelles mises en lutte	68	60	250	688	133	109	67	36	75	105	90	128
Taux de fertilité sur constat de gestation	90 %	78 %	80 %	84 %	85 %	87 %	87 %	89 %	91 %	89 %	87 %	87 %

Source : CIIRPO/DE Elevage Occitane/Sifam 2023

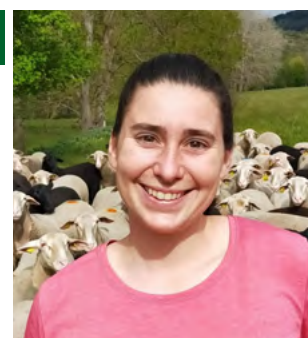


TÉMOIGNAGE

**Camille FLEURY
FEDATEST**

SUR SYNCHRONISATION DES CHALEURS, UNE REPASSE INDISPENSABLE

A Fedatest, nous avons évalué l'intérêt de faire une repasse d'une durée de 10 jours sur deux lots de brebis dont les chaleurs avaient été synchronisées. Sur les 683 brebis, les taux de fertilité sont de 48 % dans le premier lot et de 40 % dans le second (Insémination animale en paternité). La repasse permet de passer à 83 % de fertilité totale en moyenne. Le temps de travail passé sur le lot de repasse a été estimé à 45 mn par agneau. Le plus gros poste reste l'agnelage suivi de l'alimentation des brebis. La distribution du concentré aux agneaux est automatisée. Compte tenu du taux de fertilité, la repasse paraît obligatoire afin de rattraper près de la moitié des brebis qui, sinon, resterait vide ; et même si le temps passé paraît élevé, elle est rentabilisée par la vente des agneaux. En effet, la repasse a permis la vente de 110 et 200 agneaux en plus pour les deux lots de brebis, avec un prix de vente moyen de plus de 150 €.



Des techniques pour simplifier la transition alimentaire des agneaux d'herbe rentrés en bergerie

Pour réussir cette phase délicate, deux aliments ont été testés : l'enrubannage et des concentrés « spécial transition ».

Pour les agneaux d'herbe rentrés en bergerie afin d'être finis, le passage d'une alimentation cellulosique et humide à une ration sèche et riche en amidon est source de désordres digestifs. Des problèmes sanitaires de type acidosé pénalisent alors une proportion plus ou moins importante d'entre eux. Si plusieurs techniques sont mises en œuvre, deux d'entre elles ont été testées dans le cadre de ce projet. Il s'agit d'une part d'aliments concentrés dits « transition » ; d'autre part de l'enrubannage.

Enrubannage : favoriser la consommation de fourrage

Riche en cellulose et en eau, l'enrubannage facilite l'adaptation progressive de la flore microbienne des agneaux en bergerie à leur nouveau régime. Dans les essais et suivis réalisés¹, l'enrubannage a été offert à volonté avec ou sans paille à disposition. Le fourrage affichait de bonnes valeurs alimentaires sur tous les sites : entre 0,7 et 1 UFV ; et environ 80 g de PDI. Ses qualités de conservation étaient irréprochables. Le concentré, aliment complet ou mélanges fermiers, a été incorporé progressivement à la ration, à un rythme équivalent de celui mis en place avec du foin. Sur les 110 agneaux en suivi, aucun désordre intestinal n'a été observé. Dans les trois semaines qui ont suivi la rentrée en bergerie, leur croissance est restée soutenue avec plus de 200 g par jour en moyenne. En comparaison, les agneaux disposant de paille et d'un aliment complet affichaient une croissance moyenne de 74 g par jour. De plus, 20 % des animaux présentaient un gain de poids nul ou négatif. Même si l'écart de croissance entre les deux modes de transition s'est réduit jusqu'à la vente, la durée de finition des agneaux disposant d'enrubannage a été inférieure de 7 jours et sans conséquence sur leurs qualités de carcasse. Le fourrage humide a été particulièrement bien consommé avec 600 à 700 g de matière sèche par agneau et par jour au cours des 3 premières semaines de transition. De la rentrée en bergerie à la vente, l'économie de concentré s'établit à 5 kg par agneau. Avec un coût d'enrubannage nettement supérieur à celui de la paille (114 € la tonne de matière sèche contre 85 € pour la paille), le coût de la ration reste équivalent (graphique).

EN 2023, L'UTILISATION DE L'ENRUBANNAGE POUR LES AGNEAUX SEVRÉS N'EST PAS AUTORISÉE DANS LES CAHIERS DES CHARGES DES LABELS

Ces derniers sont toutefois en cours de révision. Renseignez-vous auprès de votre technicien.

COÛT DES 3 RATIONS DE LA RENTRÉE EN BERGERIE À LA VENTE (16 kg de carcasse)

TYPE DE TRANSITION :	
Aliment "croissance" + paille	14,8 €
Aliment "transition" + paille	20,6 €
Enrubannage + aliment "croissance"	14,2 €

Source : CIIRPO/INRAE Theix 2023

TÉMOIGNAGE

Mickaël BERNARD
CIIRPO/Idete

Ces deux techniques pour faciliter la transition des agneaux d'herbe ont chacune leurs avantages et leurs limites. L'enrubannage est facile à mettre en place même pour des agneaux tout juste sevrés. Avec un fourrage de bonne qualité, les agneaux n'accusent pas de baisse de croissance. Par contre, cette pratique est pour le moment limitée aux agneaux qui ne sont pas en Label. De plus, l'aliment concentré doit être incorporé progressivement. Une longueur d'auge pour chaque agneau est donc nécessaire. L'aliment dit « transition » n'a pas ces inconvénients. Le coût de la ration est supérieur mais les modalités de mise en place sont plus simples.



¹ Suivis et essai réalisés au CIIRPO, sur le site du Mourier (87), à l'INRAE de Bourges (18) et de Theix (63).

Aliment transition : aliment complet ou mélange fermier

Les aliments concentrés dits « transition » s'imposent également comme une technique qui limite les problèmes sanitaires des agneaux d'herbe rentrés en bergerie tout en simplifiant le travail. Ces derniers sont généralement composés majoritairement de pulpe de betterave et de luzerne déshydratée. Ils dosent environ 15 % de cellulose, soit au moins le double des aliments de type « croissance ». Deux à trois semaines après la rentrée en bergerie, ils sont progressivement remplacés par l'aliment de type « croissance ». Au cours des trois suivis réalisés en élevages et de l'essai comparatif conduit à l'INRAE de Theix, les croissances des agneaux sont restées relativement soutenues dans les trois semaines qui suivaient la rentrée en bergerie. En élevages, elles s'établissent entre 120 et 180 g en moyenne avec une mise à disposition à volonté dès la rentrée en bergerie. À l'INRAE de Theix, elles dépassent les 200 g par jour soit trois fois plus que celles des agneaux qui ont bénéficié d'une transition avec un aliment de type « croissance » incorporé très progressivement dans la ration. L'écart entre les deux modalités se réduit jusqu'à la vente et atteint 25 %. De la rentrée en bergerie à la commercialisation des agneaux, la consommation de concentré reste toutefois supérieure de 10 kg par agneau ayant bénéficié d'un aliment « transition ». Le coût de la ration est ainsi majoré de 6 € par animal. Aucun des 141 agneaux en suivi n'a présenté d'acidose.

C'EST BON À SAVOIR :

La distribution du bicarbonate de soude en continu neutralise les effets du chlorure d'ammonium, incorporé dans les aliments ou les minéraux pour limiter les lithiases urinaires.

TÉMOIGNAGE

Julien ROUFFET
GAEC Rouffet à Chambonchard (23)
240 brebis croisées Texel, Charollais
et Suffolk
150 vaches
2 500 agneaux engraisés par an
pour la CELMAR



Depuis deux ans, j'utilise systématiquement un aliment fibreux lorsque je reçois un lot d'agneaux à finir. Je le donne directement à volonté, même si les agneaux n'ont jamais eu d'aliment avant. Je leur distribue également du foin pour faciliter la transition. Une ou deux semaines plus tard, je fais un mélange avec l'aliment classique puis je passe au second aliment avec de la paille cette fois. Je n'ai pas de problème d'agneaux qui ne mangent pas ou qui sont en acidose. Auparavant, l'aliment était rationné pendant 3 ou 4 semaines dans des auges au sol car il n'y avait pas suffisamment de places à l'auge. Ce n'était pas pratique du tout et j'y passais beaucoup plus de temps.



Des agnelles plus calmes à la première traite grâce à l'apprentissage

Familiariser les agnelles à la salle de traite un à deux mois avant la mise bas facilite les premiers passages lors de la traite.

La mise à la traite des agnelles est une période critique en élevage ovins lait, et intense du point de vue du travail. Après la mise bas, la séparation des agneaux s'ajoute au chantier de dressage, ce qui constitue un facteur de stress supplémentaire. Pour avoir des agnelles plus dociles à la traite, l'une des méthodes est de les familiariser à la salle de traite avant leur première campagne. L'objectif est qu'elles connaissent le lieu, qu'elles soient familiarisées avec le bruit... afin que la salle de traite leur soit familière. Pour cela, des éleveurs prennent le temps de les habituer à passer dans la salle de traite un à deux mois avant la mise bas.

Huit jours suffisent

Selon les résultats de cette étude¹, 8 jours d'apprentissage avec un passage quotidien à la salle de traite suffisent. À l'issue de cette période, 72 % des femelles dressées acceptent la traite, contre 25 % pour celles qui n'ont pas eu d'apprentissage. Toutefois, toutes rentrent en salle de traite sans difficulté. Une astuce consiste à mélanger quelques brebis adultes. Au début, les jeunes femelles ont tendance à stresser les adultes, qui se trouvent désorientées. De ce fait, il faut veiller à ce que la proportion d'adultes au sein du groupe de jeunes soit suffisante, pour qu'elles les influencent positivement. Cinq jours sont nécessaires pour que les brebis adultes se mélangent aux agnelles. Il est donc recommandé de rassembler les animaux au moins une semaine à l'avance pour que l'imprégnation soit possible. Il est également intéressant de repérer les agnelles meneuses, qui guident les autres.

Une salle de traite moins bruyante

Avec des animaux non dressés, le niveau sonore lié aux bêlements en salle de traite est plus élevé : le bruit ambiant augmente d'environ 20 décibels, dépassant ainsi les 80 décibels au cours des 4 premiers passages (graphe). Pour l'oreille humaine, le niveau sonore à ne pas dépasser est de 80 dB ; au-delà, l'exposition peut altérer l'audition à terme. De ce fait, le dressage des agnelles est intéressant pour préserver la santé de l'éleveur du point de vue auditif.

RECOMMANDATIONS :

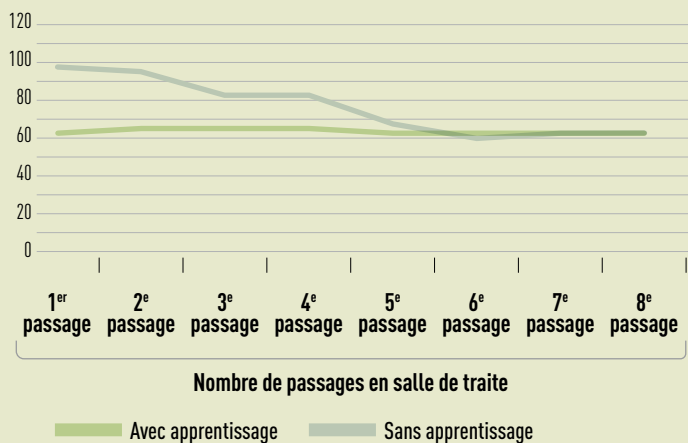
- Les agnelles doivent être assez âgées, pour être à bonne hauteur par rapport au cornadis ;
- Elles ne doivent pas être dressées sur une période trop proche de l'agnelage à venir, afin de respecter le bien-être animal.



¹ Étude réalisée à l'EPLEFPA de Saint-Affrique (12) et sur une exploitation en Lozère (brebis de race Lacaune dans les deux cas).

COMPARAISON DU NIVEAU SONORE EN SALLE DE TRAITE

Niveau sonore (en dB)



Source : GIF Elevage Occitanie/CIRPO/SIDAM/EPLFPA de Saint-Affrique



TÉMOIGNAGE

Manon RINN
Technicienne animalière, EPLFPA La Cazotte

Dresser les agnelles est utile autant au bien-être des éleveurs que celui des animaux. Il permet à l'éleveur de décaler un chantier physique sur une période plus calme et il évite le cumul de plusieurs stress aux animaux en même temps. Démarrer la lactation des agnelles est moins astreignant pour tout le monde avec des animaux dressés en amont.

TÉMOIGNAGE

Mélanie MOREAU
Conseillère ovins lait à la Chambre d'agriculture de Lozère



Il y a un réel intérêt au dressage des agnelles [...]. Beaucoup de mes éleveurs le font, surtout les éleveurs en roto, comme ça, quand les agnelles arrivent à la traite, une fois l'agnelage fait, elles ont déjà l'habitude de venir à la salle de traite, de se placer seules [...]. Ça enlève du stress aussi bien à l'éleveur qu'à l'animal, et ça se passe beaucoup mieux pour tout le monde.

AstravOvin

est un projet qui avait pour objectif d'identifier des solutions pour alléger le travail d'astreinte en ovins lait et en ovins viande.

Il a été conduit du 1^{er} octobre 2020 au 30 juin 2024 avec 19 partenaires (liste ci-dessous) et le GIE Élevage Occitanie comme chef de file.

Ce projet était structuré autour de quatre axes de travail complémentaires :

- Des enquêtes en élevages afin de quantifier le travail d'astreinte et d'identifier des innovations,
- Des essais comparatifs en sites expérimentaux et lycées agricoles pour définir les intérêts techniques, économiques, sociaux et environnementaux des innovations identifiées,
- Des tests de faisabilité de ces innovations en élevages.

POUR EN SAVOIR PLUS

Tous les livrables sont disponibles sur www.idele.fr

Document coordonné par Laurence Sagot Idele/CIIRPO

Avec la participation de : Sophie Chauvat (Idele), Carla Gava (GIE Élevage Occitanie), Carole Jousseins (Idele), Sylvain Micola (CA 34), Mélanie Moreau (CA 48), Nathalie Rivemale (CA 48), Laurence Romanaz (Sidam), Danièle Sennepin (CA 23), Julien Vaissset (CA 23), Fabrice Vassort (CA 43).

Partenaires techniques : GIE Élevage Occitanie, SIDAM, CIIRPO, GEOC, APROVIA, UNOTEC, SICAREV Coop, CELMAR, ARONA, INRAE de Theix (63), FEDATEST (43), l'Institut de l'Élevage, les chambres d'agriculture de la Creuse, de la Haute-Loire, de l'Hérault et de la Lozère ; les EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne/pôle régional ovin de Charolles (71) et de La Cazotte (12).

Avec le soutien financier de :

